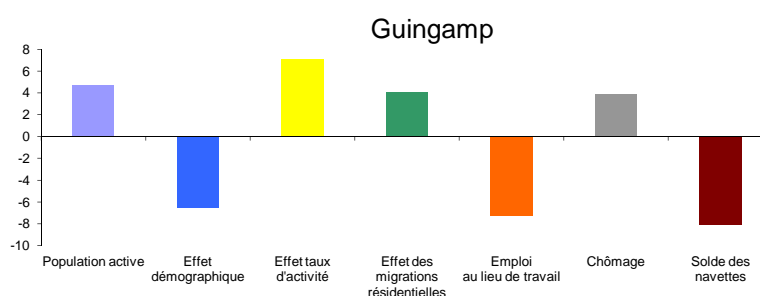


Facteurs d'équilibre du marché du travail Zone d'emploi de Guingamp (groupe 5)

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Guingamp	Bretagne
Actifs	22 000	+2,3	+4,1
Chômeurs	2 500	+20,0	+25,6
Emplois au lieu de travail	18 800	-4,0	+1,9
Part du chômage (%)	11,4		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Le dynamisme démographique de la zone d'emploi de Guingamp se poursuit au fil des années, mais dans le même temps l'emploi chute fortement.

La population active s'accroît, sous l'impulsion de l'augmentation des actifs du fait du recul de l'âge de départ en retraite (effet taux d'activité) qui compense le vieillissement de la population (effet démographique). Les plus de 50 ans représentent plus de 26% des actifs contre 11 % des moins de 25 ans. A cette situation, s'ajoute un renouvellement d'actifs lié à une attractivité résidentielle du territoire.

En parallèle à cet afflux de population, l'emploi sur le territoire décline fortement : Guingamp enregistre le plus fort taux de repli de l'emploi au niveau régional (-4% en cinq ans). Pour autant, le chômage y progresse plus modérément qu'au niveau régional (+20% contre +25,6%). Le rééquilibrage du marché du travail local passe en premier lieu par l'amplification du nombre de navettes domicile - travail, au profit des territoires avoisinants. En 2007, les entrées d'actifs venant travailler sur Guingamp étaient supérieures aux sorties. En 2012, ce ratio s'est complètement inversé : ainsi, le solde des navettes évolue négativement.

Mobilité domicile - travail

Aussi, fin 2012, 67% des actifs habitent et travaillent sur la zone d'emploi de Guingamp. C'est l'un des taux les plus faibles enregistrés au niveau régional.

Le solde des entrées - sorties au niveau des navetteurs est donc déficitaire : environ 6 400 actifs partent travailler sur un autre territoire tandis que 5 800 viennent y travailler. Plus de la moitié des échanges ont lieu avec la seule zone d'emploi de Saint-Brieuc : 3 200 vont y travailler tandis que 3 100 en proviennent. Suivent ensuite, les échanges avec Lannion mais avec davantage d'entrées que de sorties (1 800 contre 1 600).

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).